

I·F·P 400-01

Raccordement et utilisation de radiateurs de construction jusqu'à 400 000 BTU/h



Aperçu du cours

Ce cours a été conçu pour les personnes qui souhaitent utiliser des radiateurs de construction (jusqu'à 400 000 BTU/h) et des chalumeaux portatifs au propane. Les étudiants qui ont seulement besoin d'instructions sur l'utilisation sécuritaire des chalumeaux portatifs peuvent suivre le cours 400-08 de l'I·F·P, *Propane Torches*, plutôt que ce cours-ci. L'étudiant peut suivre un cours de formation donné par un instructeur ou, en suivant les directives d'un formateur agréé de l'I·F·P, étudier le manuel de cours et participer à une séance d'étude spécialisée et à une démonstration des procédures appropriées données par un formateur agréé de l'I·F·P. Dans les deux cas, il faut satisfaire aux exigences d'agrément données ci-dessous afin de réussir le cours ce cours.

Principaux objectifs d'apprentissage

L'étudiant fera l'acquisition de connaissances dans ces domaines clés :

- **Connaissance du produit**
Inclut de l'instruction sur les propriétés et les caractéristiques du propane, l'équipement de protection individuelle requis, des conseils sur les mesures de prévention et les premiers soins propres au propane, la compréhension des sources d'allumage et les essais de fuites.
- **Bouteilles de propane**
Les étudiants apprendront à connaître les divers types et formats de bouteilles de propane, la procédure de réception et d'entreposage des bouteilles sur le chantier de construction, le transport des bouteilles sur le chantier de construction et les exigences réglementaires sur l'utilisation des bouteilles.
- **Radiateurs de construction et équipement connexe**
Inclut de l'instruction sur les rôles et responsabilités des utilisateurs et entreprises de location de radiateurs de construction, les types de radiateurs de construction, les règles d'utilisation sécuritaire des radiateurs de construction, les exigences en matière



d'électricité, de combustion et de ventilation, les chalumeaux au propane, ainsi que les tuyaux, les raccords et les régulateurs.

Références en matière de réglementation

Ce cours a été conçu en vue de satisfaire aux plus récentes exigences réglementaires de la norme CAN/CSA-B149.1, Code d'installation du gaz naturel et du propane, et de la norme CAN/CSA-B149.2, Code sur le stockage et la manipulation du propane. Bien que ce cours ait été rédigé de manière à satisfaire aux exigences nationales, le formateur agréé de l'I·F·P s'assurera aussi que l'étudiant connaît les autres exigences mises en place par les autorités compétentes de son territoire.

Ce cours répond aux exigences réglementaires provinciales et nationales, y compris les exigences de dossier de formation (ROT) *CH-02*, en Ontario, et de *Classe G-2*, en Nouvelle-Écosse.

Exigences d'agrément

L'étudiant doit réussir un examen écrit et un examen pratique donnés par un formateur agréé de l'I·F·P. Celui-ci remettra à l'étudiant un dossier de formation temporaire valide pendant quatre-vingt-dix jours. Suivant la réussite du cours, l'Institut de formation du propane fera parvenir à l'étudiant un certificat mural et une carte plastifiée pour portefeuille. Le certificat de l'I·F·P est valide pendant trois ans à compter de la date de la formation.

Durée du cours

Le cours peut se faire en six à huit heures, incluant l'instruction en classe, la démonstration des procédures appropriées et l'examen écrit. La durée totale d'un cours individuel varie selon le nombre d'étudiants en classe et le niveau de compétence de chacun.

Le coût de l'instruction en classe est déterminé par le formateur et varie selon l'endroit où sera donnée la formation et le nombre d'étudiants.